



Procès-verbal de la conférence exceptionnelle des présidents et préposés CPP de Lapins de race Suisse, samedi le 06 octobre 2018, 13:00h, hôtel/restaurant Sonne, Hauptstrasse 57, 6260 Reiden AG

Présidence : Peter Iseli, président Lapins de race Suisse

Séance du comité : Peter Iseli, Markus Durrer, Monika Wenger et Stefan Röthlisberger

Invité : Joseph Rey-Bellet (traduction simultanée)

Rédacteur „Tierwelt“ : Emil Stöckli

1. Salutations

Le président P. Iseli salue tous les participants à la CPP exceptionnelle 2018. Nous voulons discuter des différentes questions ensemble pour trouver des solutions. La politique d'austérité est en cours depuis quelques temps déjà. Nous voulons trouver ensemble une utilisation de l'argent qui est raisonnable. Le comité supporte une pression énorme du côté financier ainsi que de la structure des fédérations. Cependant la cuniculture devrait toujours rester au centre de l'attention et traitée d'une manière favorable à la cohésion, la solidarité et l'ensemble.

2. Contrôle des présences

Tous les membres ayant le droit de vote ont reçu leur carte de vote. Le total de participants ayant le droit de vote est déterminé grâce au nombre de cartes de vote distribuées. 69 ayants-droit de vote et 4 membres du comité sont présents. Il y a quatre groupes. C'est à ceux qui dirigent les groupes de décider, si leur groupe respectif sera divisé davantage ou pas. P. Iseli demande les participants si la présence d'une personne n'est pas souhaitée. Personne ne se manifeste.

3. Election des scrutateurs

Les scrutateurs proposés sont : Xaver Eigensatz, Gerry Hürlimann, Klaus Blättler et Mirko Solari.

Décision : Les participants proposés sont élus à l'unanimité.

4. Informations sur les décisions de l'organisation Petits animaux Suisse

P. Iseli donne les informations qui concernent les décisions de la séance du comité de Petits animaux Suisse du samedi dernier. Petits animaux Suisse va dorénavant devenir une organisation de services. Le comité a décidé qu'une assemblée des délégués exceptionnelle aura lieu le matin du 26 janvier 2019. La conférence des préposés et comités VOK aura lieu comme prévu par les statuts l'après-midi du même jour. La révision des statuts sera sollicitée lors de l'AD exceptionnelle. Certains devoirs des ressorts importants pour les membres seront délocalisés dans un projet. Pour l'année transitoire 2019/20, le comité propose aux membres d'élire ensemble avec les quatre présidents des divisions uniquement un président. Le secrétariat et le shop seront assemblés sous la direction de Sandra Lanz.

Gilles Python, président de la Fédération fribourgeoise des éleveurs de petits animaux, n'est pas d'accord avec la proposition de Petits animaux Suisse. Il trouve que ce n'est pas une bonne idée d'élire uniquement un président. Une secrétaire et un chef des finances devraient aussi être élus pour apporter un allègement au président. Urs Weiss fait la remarque que selon les statuts les demandes doivent être faites 10 semaines avant une AD exceptionnelle. Jusqu'à maintenant il n'a pas encore reçu l'ordre du jour et les demandes devront être remises jusqu'à la mi-novembre. Il est de l'avis que c'est une action précipitée de la part de

Petits animaux Suisse, qui bouleverse complètement un système ayant fait ses preuves durant plus de 100 ans. P. Iseli n'était pas conscient du fait que les demandes doivent être remises 10 semaines avant l'AD exceptionnelle. L'AD a lieu principalement pour pouvoir assurer une période de temps assez large à la révision des statuts. Le temps jusqu'à l'AD habituelle en juin 2019 ne suffira sûrement pas et c'est pour ça qu'il y aura une année transitoire. Le comité est engagé à prendre des décisions par beaucoup de parties. L'AD habituelle offre aussi la possibilité de poser des demandes.

P.Iseli évoque que le sujet de la discussion de cet après-midi n'est pas Petits animaux Suisse mais la division Lapins de race Suisse.

5. Informations travaux en groupes

Le comité a réfléchi comment aborder le sujet des services et des finances. Les objectifs sont : l'estime réciproque ; définir des services ; les objectifs de coûts ; formuler des objectifs pour l'organisation de la contribution annuelle ; formuler des objectifs pour soutenir les clubs ; définir les objectifs pour les coûts des formations ; voter sur l'indépendance des divisions ; le futur de Couture sur peaux Suisse.

Pour les travaux en groupes les différents coûts seront expliqués dans leur intégralité et visualisés sur les tableaux en liège de la salle. La volonté d'économiser et ses conséquences seront présentées de manière visible par le comité. La régression du gain amené par la Tierwelt entre 2014 et 2020 est également visible. La rémunération de tous les membres du comité est mise à nu. La fortune est composée de l'ancienne assurance, qui a été transformée en fonds, du fonds de propagande (il n'y a pas de dossiers sur ce fonds) et de la caisse. Le comité voudrait intégrer les deux fonds à la caisse afin de faciliter l'organisation de la caisse. Chaque an il y a la possibilité de voter sur le budget. On doit également trouver une solution pour Couture sur peaux Suisse. Le comité propose un détachement progressif de couture sur peaux suisse à Lapins de race Suisse en l'espace de 5 ans. Tout le monde peut prononcer son opinion. Joseph Rey-Bellet s'avise que les PV devraient de nouveau être traduits en français.

Tous les groupes se placent séparément pour discuter les travaux en groupes et pour trouver des solutions.

a. groupe 1 – Règlement subventions et indemnités y compris Couture sur peaux Suisse

b. groupe 2 – quels services sont requis de Petits animaux Suisse

c. groupe 3 – quels services techniques sont attendus

d. groupe 4 – quels services organisateurs sont attendus

6. Présentation des travaux en groupes

M. Durrer a discuté du règlement subventions et indemnités avec le groupe 1. Il n'y a pas eu d'objections à la proposition d'adaptations du comité. Les participants s'imaginent qu'on pourrait distribuer une seule médaille par éleveur à l'exposition nationale de lapins mâles, ce qui va fortement réduire les coûts.

Les participants se sont égarés du sujet pendant la discussion. Ça serait mieux que toutes les divisions aient le même règlement de subventions et indemnités constitué par Petits animaux Suisse.

Les cotisations des membres devraient également être harmonisées. Il est aujourd'hui très difficile, car personne ne sait quel sera l'avenir de Petits animaux Suisse. Dans ce qui concerne une augmentation de la cotisation des membres les avis changent énormément. L'idée serait que la cotisation des membres couvre les dépenses administratives. Pour le regroupement des fonds les avis sont également différents. Certains participants ont peur que l'argent soit épuisé plus vite et d'autres voudraient laisser un montant défini.

Le groupe 2 était encadré par P. Iseli. Ce groupe a parlé des services de Petits animaux Suisse. Au mois de mai le comité s'est rassemblé avec les 5 plus grands présidents cantonaux. Il faut une statistique avec un programme d'exposition compatible. Une licence pourrait être accordée, ce qui permet d'utiliser le programme d'exposition. L'assurance pour les expositions et la connexion à l'OSAV reste chez Petits animaux Suisse. De plus la tenue des comptes, le secrétariat, le site internet le travail avec les médias, la Tierwelt et l'Éleveur de

petits animaux sont nécessaires de petits animaux Suisse. Les ressorts jeunesse, relations publiques et l'encadrement des membres pourraient être traités dans des groupes de projet. A cela s'ajoute pour Petits animaux Suisse la boutique en ligne et le matériel pour les éleveurs. Le shop ne devrait pas augmenter les frais. Pour les formations et les formations continues Petits animaux Suisse peut se limiter au strict nécessaire. Qu'est-ce qui pourrait être biffé ? Une série de mails informatifs envoyés aux membres pourraient remplacer la VOK. Les délégations pour les AD cantonales pourraient aussi être enlevées. Les sections doivent être déléguées uniquement lors d'un anniversaire. Les anniversaires des clubs et des sous-groupes seront visités par Lapins de race Suisse. On devrait s'éloigner du principe de l'arrosoir et plutôt s'engager dans les services. Il faut éviter les disputes pour rendre la juridiction superflue. La juridiction sera révisée dans un groupe de travail. Éventuellement le groupe de travail pourrait prendre la décision que la juridiction sera résiliée. Il est aussi discussion d'envisager de travailler complètement sans papier. Dans ce cas tout passerait par internet et intranet ou serait mis à disposition sur une clé USB ou un disque.

S. Röthlisberger a discuté avec le groupe 3 des services techniques. La commission technique est responsable de la formation des experts, des préposés et du nouveau cours d'élevage. Dans l'intégralité de ces cours il s'agit aussi de la formation de nouveaux conférenciers. Ces services-là ne sont pas déniés. Cependant les coûts pour les discussions de bêtes et les cours de races devraient, selon la plupart du groupe, être couverts par leur organisateur (clubs, sociétés). Les frais pourraient toujours être réglés par Lapins de race Suisse. La newsletter devrait être envoyée plus régulièrement. L'exposition nationale de lapins mâles était aussi un sujet de discussion. Une seule médaille devrait être transmise par éleveur et par race exposée. L'Europe a également été discutée. Environ 1% des dépenses de Lapins de race Suisse est utilisé pour l'Europe et dans l'année de l'exposition EE entre 2,5 et 3%. Il est souhaité que Lapins de race Suisse minimise ces coûts. Dans le nouveau règlement de subventions et d'indemnités ceci a déjà été proposé pour les engagements européens. Généralement le groupe 3 veut conserver les services de la commission technique.

Marcel Müller prend en considération la possibilité de se désinscrire de la newsletter. P. Iseli dit que ce n'est pas un souci car la newsletter est envoyée interne.

M. Wenger a encadré le groupe 4. Tous les services du comité sont présentés par M. Wenger. Alwin Hiltz présente ce que souhaite le groupe. Beaucoup de points de vue différents ont été rassemblés. Des services qui ne sont plus attendus sont : les présentations Powerpoint à la CPP et à l'AD, reporter l'encadrement des éleveurs et l'expédition sur la centrale. Les services qui devraient être payés par le responsable sont : Lors des expositions l'effort du programme d'exposition et les listes pour les jugements EE devraient être payés par l'organisateur. Des services supplémentaires qui sont attendus : un programme de statistique élargi avec le dépôt du cours de préposés et du cours d'élevage, mettre à jour le site internet et le développer pour le multimédia. Il y avait quelques propositions au sujet du financement de l'administration : La cotisation des membres et les frais payés par les participants de cours. Néanmoins il y a toujours des participants qui ne souhaitent pas de changement.

7. Confrontation avec l'avis du comité

La confrontation avec l'avis du comité a été intégrée au point 6 de l'ordre du jour.

8. Règlement subventions et indemnités

P. Iseli voudrait discuter encore une fois des contributions financières pour les clubs. Le comité propose de biffer les 18% et de payer une contribution de Fr. 2.00 par animal aux expositions des clubs suisses.

Le président de club suisse de petit-gris suisse, Sepp Jung, est de l'avis que ce devraient être au moins Fr. 7.00. Mais il trouve que c'est bien que seulement les clubs qui font une exposition de club suisse reçoivent une contribution.

Marcel Müller, préposé de Petits-animaux Berne-Jura, partage l'avis que l'on devrait économiser un peu, mais il faut faire attention que les clubs plus petits ne sont pas négligés. Cependant il trouve qu'à moyen terme les clubs devraient être indépendants dans ce qui concerne les finances.

Le président du club de géant belge, Heinz Marti dit que le montant payé devrait être différencié pas seulement selon par animal mais aussi selon la race. Les grandes races nécessitent plus de place et plus de fourrage. Ils devraient donc recevoir plus d'argent. Reto Bur, préposé de la fédération cantonale du canton de Soleure, approuve du montant par animal, mais afin de rester juste face aux clubs plus petits, il devrait quand même y avoir une contribution de base pour tous les clubs. Pour lui ce qui est important c'est que chaque membre de club soit abonné à la Tierwelt. Ce n'est pas juste qu'un club peut profiter de la Tierwelt sans que tous ses membres soient des abonnés.

Andres Ogi, le président de Lapins barbus Suisse, explique à la conférence que les clubs pourraient continuer d'exister sans contributions financières de Lapins de race Suisse. Cela permettrait à Lapins de race Suisse d'économiser.

P.Iseli veut maintenant procéder aux votations consultatives.

Il commence par la question : Est-ce que c'est important pour la délégation que l'abonnement Tierwelt soit impliqué ? La majorité des délégués est contre une implication de l'abonnement Tierwelt. Pour la deuxième votation le président demande : Est-ce que la taille de la race devrait-elle aussi être impliquée ? La majorité est contre cette proposition. Les participants ne souhaitent pas d'horizon temporel pour les contributions financières. On vote maintenant sur la contribution de base de 300.00 francs. La majorité vote pour la contribution de base de 300.00 francs. Il manque encore le montant payé par animal (Fr. 2.00, 5.00, 7.00). Il s'agit d'approximativement 7000 animaux par an et il y a plusieurs possibilités.

Xaver Eigensatz, club suisse de Tacheté anglais, voudrait qu'on rediscute encore une fois de la contribution de base. Il provoque un vif débat.

Hansruedi Röthlisberger, président du club suisse de chamois de Thuringe, considère le fait que beaucoup de clubs ne peuvent pas faire une exposition de club suisse toutes les années. Ça veut dire que dans une année sans exposition, le club ne reçoit pas de contribution financière.

Roland Lüthi, président Hotot suisse, veut toujours exposer des lapins dans 30 ans. C'est pour ça qu'il trouve que les clubs devraient gentiment devenir indépendants. Le fonds peut être réduit pendant la période de transition, mais avec une limite temporelle.

German Schmutz, président lapins chinchilla et rex suisse, est de l'avis qu'il devrait rester encore quelque chose du fonds d'ici 20 ans. La contribution peut être adaptée chaque année et il y a également un budget. Ce qui permet d'exposer sont des éleveurs des sociétés contents et qui organisent les expositions et sont aussi capables d'exiger quelque chose.

M. Durrer ne peut pas écouter plus longtemps le genre de discussions mené. Il demande que les 18% du gain Tierwelt restent. Tant qu'il y a encore quelque chose, les 18% peuvent être payés aux clubs. P. Iseli veut ajouter aux 18% l'obligation d'une exposition de club suisse.

Votations consultatives : la proposition de maintenir les 18% et de l'obligation d'exposition de club suisse ajoutée est acceptée avec quelques voix contre.

9. Contribution annuelle

P. Iseli informe les participants que si on propose une contribution annuelle de Fr. 5.00, cela laisse en tous cas 4 à 5 ans avant que la contribution doive de nouveau être élevée. Si on pose une contribution annuelle de Fr. 10.00 il pourra rester à ce montant-là à long terme.

Jules Schweizer, président éleveurs de petits-animaux de Waldstätte, voudrait instaurer une licence pour chaque exposant, pour éviter des vagues de départs causées par les affiliations multiples. Les clubs et les sociétés sont très importants pour la réalisation des expositions. Des membres sans animaux sont souvent une aide aussi. Avec une licence d'exposant les contributions annuelles des clubs et des sociétés n'ont pas besoin d'être élevées

Urs Weiss donne l'information qu'il y a beaucoup de fédérations cantonales qui n'ont pas demandé de contribution annuelle de leurs membres. Mais il y a aussi beaucoup de sociétés qui ont demandé 5.00 ou 10.00 francs. Il souhaite voir plus d'idéalisme et plus de créativité de la part de tout le monde. P. Iseli sait que la contribution annuelle doit être augmentée par petits pas. P. Iseli explique en rapport avec la licence qu'environ 2400 exposants ont exposé à l'exposition nationale de lapins mâles. Ce nombre permet d'estimer combien

d'éleveurs auraient besoin d'une licence. D'après cela la licence d'exposition devrait être posée plutôt très haut. Jules Schweizer évoque que ce n'est pas possible de calculer avec ce nombre-là, car beaucoup d'éleveurs n'ont pas exposé à l'exposition nationale de lapins mâles à Fribourg. P. Iseli dit qu'avec l'informatique présente la licence serait compliquée à réaliser. Ce serait aussi et surtout effort énorme pour les organisateurs des expositions. Le président procède à la votation consultative. Qui soutient la contribution annuelle ? Qui soutient la contribution de licence ? La majorité soutient la contribution annuelle.

P. Iseli demande quel montant les participants veulent proposer. La conférence propose une contribution annuelle de 5.00 francs. On vote une nouvelle fois et la majorité approuve la contribution annuelle de 5.00 francs pour les cinq ans à venir. P.

Ensuite quelqu'un pose la question pourquoi on propose encore une contribution annuelle de 5.00 francs, si la même chose a été refusée à l'AD à Yverdon. P. Iseli explique qu'on a beaucoup discuté aujourd'hui et que la proposition résulte de la conférence.

Jules Schweizer pense qu'avec une telle contribution annuelle, les sociétés connaîtront sûrement une forte diminution de membres. Dans l'avenir les clubs devront organiser leurs expositions indépendamment ce qui rendra le domaine des expositions très difficile.

P. Iseli : Évidemment on peut aussi demander que tous les membres des clubs doivent également être membre d'une société. C'est l'avis du comité complet. La communication dans les sociétés doit fonctionner aussi. Il est convaincu qu'un membre d'honneur ou un vétéran comprend cette augmentation.

Hans-Ruedi Röthlisberger : 2/3 des présidents de club et des préposés son présent à cette conférence. À l'AD il y aura de plus les délégués des sociétés qui ne sont pas d'accord avec cette augmentation. Il est convaincu que la contribution annuelle de 5.00 francs ne réunira pas une majorité à l'AD. P. Iseli : Il est important de communiquer la proposition correctement dans les sociétés.

Marcel Müller : en tant que préposé de Petits-animaux Berne-Jura il trouve que c'est le devoir des fédérations cantonales d'informer les sociétés. Selon lui, si les sociétés sont informées correctement il n'y aura pas de perte de membres.

10. Divers

Urs Weiss est très triste que l'idée de Jules Schweizer n'est pas explorée plus. Dans l'avenir on doit agréer des idées et les travailler. Jules Schweizer devrait avoir la possibilité de présenter proprement la licence lors d'une autre assemblée, car on a fort besoin d'idées.

P. Iseli remercie beaucoup aux participants qu'on ait pu trouver des solutions avec les votations consultatives. Il prie tout le monde de porter les résultats à l'extérieur et d'aider au comité à trouver une bonne solution. La contribution annuelle sera votée définitivement à l'assemblée des délégués.

À 17h30 le président termine la CPP exceptionnelle et souhaite une bonne rentrée à tous les participants.

Peter Iseli, le président

Monika Wenger, la secrétaire

Aisha Hamann, la traductrice